



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des transports publics



Luxembourg, le 01.09.2026

AVIS Perturbation 2026/778 du 28.08.2026

**RECTIFICATIF du 01.09.2026 valable à partir du 02.09.2026
voir aussi AP N° 2026/263**

Objet: Ligne 423, D10, E10, L02, R02

En raison de travaux routiers, la **rue de Dalheim à Syren** sera barrée à toute circulation sur le tronçon entre la maison N°6 et N°15

du lundi 31 août 2026 au vendredi 18 septembre 2026 inclus.

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Lignes 423, D10, E10 et R02

Les courses d'autobus concernées seront déviées après la desserte de l'arrêt Hesperange-Uerbengsschlass via la N.3 en direction de Schlammesté – C.R.162 en direction de Hassel – à CR132 en direction de Syren – rue « op der Maes » - desserte de l'arrêt provisoire – à droite C.R.154 vers Dalheim – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de ALZINGEN-Gässel, SYREN-Troudelermillen, -Nidderbaach et - Klappsbréck,
- Desserte d'arrêt provisoire installé dans la rue « Op der Maes ».

Ligne L02

Les courses d'autobus concernées en provenance de Luxembourg seront déviées à Syren via la rue « Op der Maes » - desserte de l'arrêt provisoire – à droite C.R.154 vers Dalheim – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne sera pas desservi l'arrêt de SYREN-Klappsbréck.

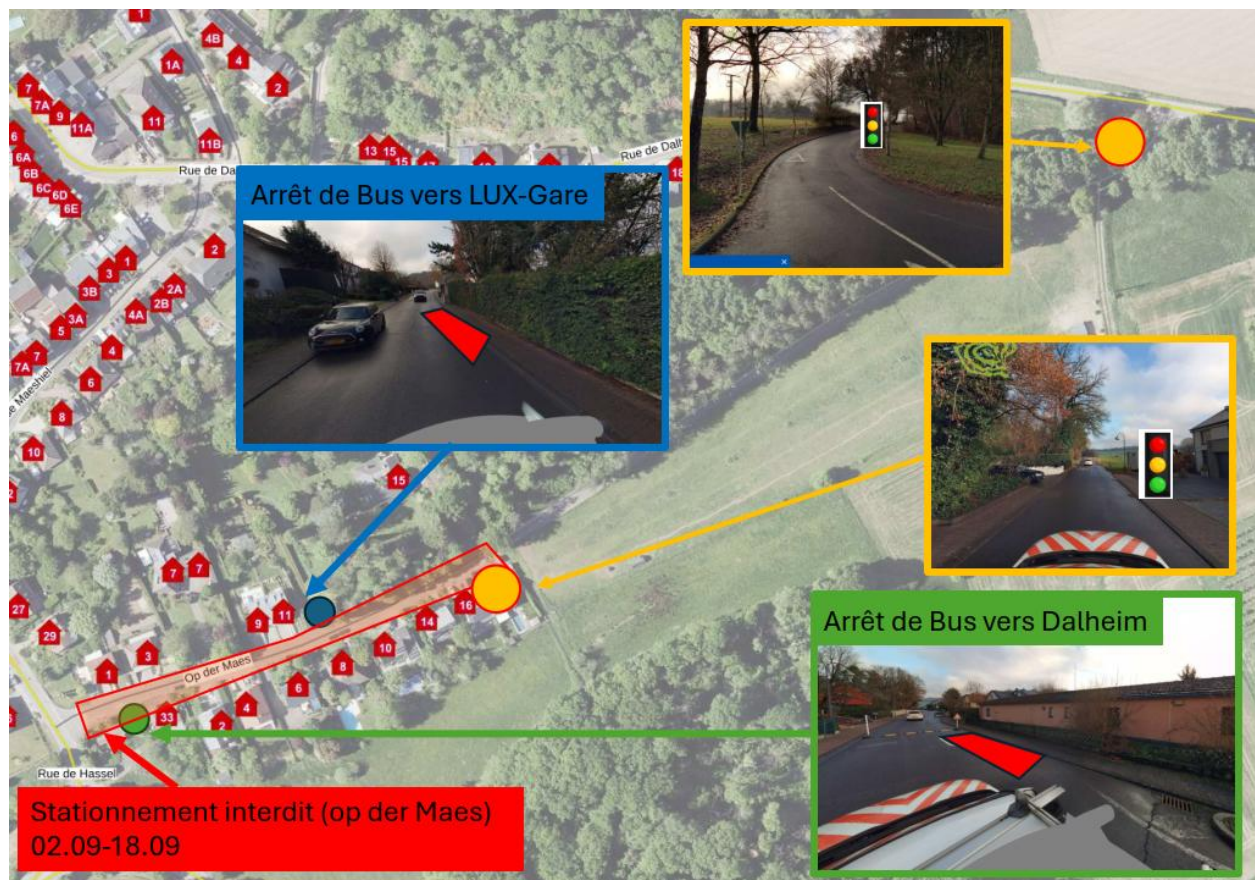
LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Instruire personnel intéressé!

4, rue Charles Bernhoeft
L-1240 Luxembourg

service@mobiliteit.lu
transports.public.lu

www.gouvernement.lu
www.luxembourg.lu



Copies: Gare de Luxembourg.
 Permanence, Service Transports RGTR.
 Exploitant(s) RGTR concerné(s).
 Administration(s) Communale(s) de: Weiler-la-Tour.